

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3811 - Mardi 02 Février 2021 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS

Les écoles de nouveau fermées jusqu'à nouvel ordre



Lycée de Moroni

CORONAVIRUS

**L'heure est à la surveillance
stricte à Mohéli**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Février 2021**

Lever du soleil:
06h 00mn
Coucher du soleil:
18h 39mn

Fadjr : 04h 50mn
Dhouhr : 12h 24mn
Ansr : 15h 54mn
Maghrib: 18h 42mn
Incha: 19h 56mn



SOCIÉTÉ

Mdroipvili Kazambo, un réparateur de machine à coudre né

Âgé de 89 ans, il ne se fatigue pas. Pour se faire des clients, Mdroipvili parcourt les villages de Ngazidja. Aujourd'hui, malgré son âge avancé, Mdroipvili Kazambo vit de ce métier. Bien qu'il exerce en partant à la recherche des clients, ce vieux réparateur de machine à coudre détient un atelier de réparation à Mboueni, quartier situé au centre de la capitale.

Il s'appelle Mdroipvili Kazambo et il est réparateur de machine à coudre. Âgé de 89 ans, il ne se fatigue pas. Pour se faire des clients, Monsieur Mdroipvili parcourt les villages de Ngazidja. A Chouani où nous l'avons rencontré, il était en pleine réparation d'une vieille machine à

coudre. « J'ai appris ce métier vers 1951 lors d'un voyage que j'ai effectué à Djibouti », se souvient cet octogénaire montrant ainsi la passion qui le lie à ce travail qu'il exerce en toute liberté.

Aujourd'hui, malgré son âge avancé, Mdroipvili Kazambo vit de ce métier. « Je ne vis que de cette activité mais avant, j'exerçais en tant que cuisinier », dit-il. Bien qu'il travaille en partant à la recherche des clients, ce vieux réparateur de machine à coudre détient un atelier de réparation à Mboueni, quartier situé au centre de la capitale. « A un moment, je peux exercer mon activité dans un petit atelier que j'ai chez moi. Mes clients sont souvent des gens du quartier. Mais comme je me trouve ici, je suis dans l'obligation de le faire », explique-t-il en

affirmant faire cela pour éviter les vas-et vient à ses clients et qu'il préfère que ce soit lui qui se déplace. Cette stratégie permet à cet octogénaire de garder une affinité avec ces clients.

En plus des machines à coudre à la main, notre interlocuteur répare aussi les machines électriques. Dans l'exercice de cette activité, Mdroipvili Kazambo laisse apparaître sa passion à la touchée des pièces. Aujourd'hui, peu sont ceux qui s'y intéressent à cette activité ce qui n'est pas le cas pour le vieux Mdroipvili Kazambo et ce dernier ne cache pas sa volonté d'apprendre à des jeunes voulant exercer cette profession qui semble être en voie de disparition.

A.O Yazid



Mdroipvili Kazambo, reparateur de machine à coudre.jpg

HABARI ZA UDUNGA

Une dose de bonne volonté

Sénèque : "Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va".

Il n'est pas rare de voir au bord de la route, face au trottoir, juste après la pluie, un petit caillou placé devant un nid de poule. Son objectif est d'empêcher que la roue d'une voiture ne tombe dans le trou et ne fasse éclabousser l'eau, qui la plupart du temps mouille un passant ou rentre par la porte d'un magasin situé à côté.

Cette façon de faire, correspond à nos comportements, à notre manière de résoudre un problème. Nous préférons le plus souvent, le contourner, que d'y faire face et de trouver une solution durable, selon l'expression consacrée. Combien de fois, nous trouvons des piliers qui retiennent une maison en train de s'effondrer alors que des personnes habitent dedans.

On peut citer des exemples, qui vont dans le même sens, à savoir que nous préférons retarder la recherche de solutions pérennes, nous contentant le plus souvent de palliatifs. Ce que nos cousins gaulois appellent un cautère sur une jambe de bois. En clair, nous devons prendre conscience du temps que nous perdons, en recherchant des solutions de facilité, qui à la longue nous apportent plus de problèmes que nous en avons au départ.

Aussi, l'on se demande si la solution viendra de tous ces politiciens, qui à force de retourner leur veste, on a le plus grand mal à distinguer les couleurs. Même si aujourd'hui, l'on constate que partout dans le monde, la bonne gouvernance peine encore à se mettre

en place, il n'en demeure pas moins qu'avec une dose de bonne volonté, on pourrait faire avancer les choses dans les îles de la lune.

Nous devons sortir de la théorie du petit caillou et oser proposer des solutions à la mesure des attentes de notre jeunesse et de l'ensemble de notre population. Car nous ne pouvons pas éternellement rester l'homme malade de l'océan indien. Il revient à chacun d'entre nous de faire le bilan de notre absence de mauvaise conscience face à ce qui pourrait être fait si nous avions le sentiment que

nous sommes les acteurs de nos propres malheurs.

Comme le disait un ami, on se surprend à noter que le seul consensus réel de notre classe politique consiste d'une part à se partager le pays en autant de portions congrues et d'autre part, à se glisser des peaux de bananes vers l'autre soi-même pour lui donner des coups de gourdins à l'occasion et tant pis pour ceux qui croyaient révolu le temps des sultans batailleurs.

Ce mal concerne aussi notre diaspora en France, dont le silence

assourdissant face à la situation sanitaire dans notre pays est incompréhensible. Aujourd'hui, il ne s'agit pas de battre le pavé parisien et d'autres localités françaises mais de rassembler les énergies pour apporter un soutien de poids à nos communautés dans la bataille contre la Covid-19. C'est l'occasion de montrer au pays, qu'en dehors de vouloir prendre la place de l'autre, vous avez aussi de la compassion et de l'empathie pour votre pays.

Mmagaza

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UCCIA en deuil de l'un des siens

L'UCCIA a appris avec consternation la disparition de Fakriddine Youssouf ABDOUL-HALIK. Il a été Directeur Régional de la Chambre de Commerce de Ngazidja avant de devenir un haut cadre de l'UCCIA durant plus de quinze (15) années : d'abord comme Chef de la Coopération Internationale, il finira Secrétaire Général de l'institution de 2016 à 2020.

Il a servi avec talent et dévouement. Son nom est notamment associé, tout particulièrement, aux réalisations de l'UCCIA de ces dix dernières années.

Grand patriote, il était également membre du Comité de Normalisation pour la Fédération de Football des Comores.

L'ensemble des membres et du personnel de l'UCCIA, des Chambres de Commerce de Ngazidja, d'Anjouan et de Mohéli présentent ses sincères condoléances à la famille du défunt, et, peinés par cette perte immense, partagent leur douleur et expriment leur solidarité à son épouse, à ses enfants et à sa famille.

L'ensemble des membres et du personnel de l'UCCIA, des Chambres de Commerce de Ngazidja, d'Anjouan et de Mohéli saluent la mémoire du défunt, et s'associent aux prières pour que la Miséricorde d'Allah enveloppe son âme ; qu'Il agrée ses bonnes œuvres et Lui ouvre les portes de sa vaste demeure.

Moroni, 29 janvier 2021

**Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour**

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

CORONAVIRUS

Les écoles de nouveau fermées jusqu'à nouvel ordre

Pour stopper la chaîne de propagation du covid-19 et protéger les plus jeunes, le haut conseil interministériel a décidé de fermer les écoles jusqu'à nouvel ordre. Le ministre de l'éducation nationale, Moindjié Mohamed Moussa parle d'une double exigence de protéger la population et des mesures d'accompagnement vont être prises dans les jours à venir.

Après un haut conseil interministériel tenu ce lundi 01 février à Beit-salam, le gouvernement a décidé de fermer les

écoles jusqu'à nouvel ordre. Cette nouvelle vient appuyer les mesures déjà en vigueur dans cette lutte contre la deuxième vague de Covid-19. Le ministre de l'éducation nationale Moindjié Mohamed Moussa annonce que cette décision prend effet dès ce lundi 1er février. « Après discussion avec le haut conseil interministériel, le gouvernement a pris la décision de fermer les écoles et les universités jusqu'à nouvel ordre », rapporte-t-il.

Une décision très attendue mais jugée un peu tardive selon les parents d'élèves et une partie de l'o-

pinion publique à l'instar l'association des parents d'élèves du GSFA, qui avait requis la fermeture des écoles pour protéger les enfants. « Depuis quelques jours, nous assistons à une dégradation de la situation sanitaire qui prend des proportions très inquiétantes faisant naître un sentiment de psychose généralisée, notamment chez les parents d'élèves. Face à cette peur justifiée et légitime des parents, nous avons saisi la direction du GSFA pour demander la fermeture temporaire de l'établissement par l'anticipation des vacances scolaires du premier

trimestre », lit-on dans un communiqué des parents d'élèves.

Interrogé sur cette question, le ministre dit que le président de la République s'est adressé à la nation le 25 janvier et avait mis le secteur éducatif sous étroite surveillance. « Après observation, aujourd'hui nous avons la double exigence de protéger la population contre la propagation de la Covid-19 et de garantir une continuité éducative à tous pour éviter une catastrophe générationnelle. L'observation est faite et la décision est prise. Maintenant on s'inscrit dans un

autre cycle de poursuite de la scolarité en fonction de l'évolution de la situation sanitaire », explique-t-il.

Conscient que cette fermeture brusque aura des conséquences sur le calendrier scolaire et universitaire, il rassure qu'ils vont réfléchir sur les mesures d'adaptation à prendre. « Nous allons gérer la situation comme toute gestion de crise, en s'adaptant aux circonstances. Nous allons réfléchir sur l'accompagnement nécessaire. L'heure est la prévention de nos enfants », conclut-il.

Andjouza Abouheir

CORONAVIRUS

L'heure est à la surveillance stricte à Mohéli

Les préfets, les maires, l'AND et la COSEP étaient tous réunis devant le gouverneur de l'île en présence du directeur de cabinet du président de la république et de Bianrif Tarmidi pour mettre chacun devant ses responsabilités dans la sensibilisation de la population sur le respect des mesures barrière mais surtout à la surveillance de l'île contre les navettes clandestines vers Mohéli.

Pendant que le CHRI de Fomboni ne compte actuellement que 2 patients sous assistance respiratoire, dans un état stable et 4 patients pour le site AMA, les autorités de Mohéli annoncent que le plus dur reste à faire. Selon eux, toutes les plages de l'île doivent être surveillées afin de limiter la propagation du virus. « Ces mouvements clandestins vers Mohéli doivent être sanctionnés pour

éviter que le pays ne se trouve dans un cercle vicieux qu'après Mohéli, Ngazidja et Ndzouani ensuite Mohéli », souligne lors d'un point de presse l'après midi de ce dimanche à l'auberge les Abous, le Directeur de cabinet du président de la République Youssoufa Mohamed Ali, qui est venu dans l'île pour s'enquérir des dispositions prises par l'île.

Même son de cloche pour le gouverneur de l'île. Lors d'un autre point de presse qu'il avait tenu vers la fin de la matinée du même jour à son domicile, le gouverneur de l'île de Mohéli appelle à la responsabilité de tout le monde. « Ne croyez pas qu'en prenant la vedette vers Mohéli à 2h du matin vous allez accoster sans être intercepté. Même si c'est sur une plage isolée », avertit Mohamed Said Fazul, tout en insistant que pour les contrevenants, les sanctions seront exemplaires.



Les responsables sanitaires mohélien en réunion.

C'est dans cette perspective de plan de riposte que les forces de l'ordre, le COSEP, les maires et les préfets étaient tous réunis dans la

matinée de ce dimanche à la DRS (direction régionale de la santé). Des efforts à redoubler pour respecter et faire respecter de façon stricte les

gestes barrières et toutes les mesures restrictives mises en place mais surtout la surveillance de l'île.

Riwad

JUSTICE

Le Cabinet d'avocat SMSH Paris s'implante aux Comores

Installé depuis 2012 à Paris, le cabinet français SMSH s'installe officiellement aux Comores dans le but d'accroître son entreprise et de défendre les intérêts des comoriens dans leurs affaires administratives ou entrepreneuriales.

L'avocat Saïd Mohamed Saïd Hassane accompagné de ses deux juristes Naher Aboubacar et Nadjim Chauffera a annoncé l'ouverture de son cabinet SMSH aux Comores. Installé en France en région Parisienne depuis 2012, ce cabinet français est orienté en droit des affaires en défendant les comoriens de France dans leur démarche de gains de cause que ce soit dans l'état civil, procédure de séjour ou de nationalité. Selon lui, l'idée d'installer un nouveau bureau aux Comores est plutôt personnelle que professionnelle. « Après mon obtention du baccalauréat, j'ai quitté

le pays pour la France pour mes études supérieures. De là, j'ai ouvert mon cabinet pour défendre les intérêts des comoriens. Aujourd'hui j'ai décidé d'ouvrir un autre bureau ici pour être le plus proche de mes parents. Mais également c'est une promesse que j'ai fait à mon défunt père. En tant que comorien, j'ai le devoir de contribuer au développement de mon pays en défendant mes

compatriotes », souligne-t-il.

Ce cabinet français se veut rassurant avec de l'expérience et se dit capable de défendre leurs clients dans leurs démarches administratives. « Nous avons remarqué que des comoriens sont confrontés à des problèmes d'Etat civil pour leur démarches en France, soit pour rejoindre leur famille, soit pour avoir la nationalité française. Le cabinet qui assis-

te déjà depuis plusieurs années des comoriens sur ces problématiques, va aujourd'hui se rapprocher de ses clients pour les accompagner, les représenter et les défendre », rassure-t-il. Le cabinet va également apporter son expertise et son expérience dans le recouvrement de créance et du mode de règlement à

l'amiable des différends. Interrogé si son cabinet va défendre les affaires de droit commun, ce dernier a répondu que pour l'instant ce n'est pas dans leur intention. « Je ne dirai pas jamais ! Mais pour l'instant, ce sont les affaires administratives notre objectif », conclut-il.

Andjouza Abouheir



SMSH devant la presse.

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar

Riwad
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES

Saïd Ali, plébiscité à la tête du football comorien

A tout seigneur tout honneur ! Saïd Ali Saïd Athoumani, suspendu temporairement par la Fifa à la présidence de la Ffc en 2019 a repris honorablement son fauteuil. Les 63 délégués présents (Ndzouani et Ngazidja), et par vidéoconférence (Moili) à l'assemblée générale électorale, tenue le week-end à Moroni, l'ont élu par une assourdissante acclamation dans un climat ouvert et transparent.

Le samedi 30 janvier 2021, en présence de la délégation de la Fédération Internationale de Football Association (Fifa) et de la Confédération Africaine de Football (Caf), le Comité de Normalisation a tenu l'assemblée générale électorale du président et du comité exécutif de la Fédération de Football des Comores (Ffc) à Moroni. Ce scrutin met fin à la mission, confiée par la Fifa à l'équipe de Kanizat Ibrahim, présidente du Comité de Normalisation (CoNor) en 2019. « Notre feuille de route s'est vue prolongée, non par incompetence mais suite à l'état d'urgence sanitaire, déclaré par les autorités, qui est à l'origine de la suspension de toutes les activités sportives. Dieu merci, nous avons atteint notre objectif », nous murmure, un membre du CoNor qui requiert l'anonymat.

La mort tragique de Fakrididne

Youssef Abdoulhalik, a ému toute l'assistance. Pour rappel, Fakri est un co-pionnier du CoNor, ouvert, dévoué et plein d'ardeur. Gianni Infantino, président de la Fifa, Constant Omari Sélémani, patron par intérim de la Caf, et Kanizat Ibrahim ont prononcé des émouvantes allocutions de condoléance. Les 63 artisans des scrutins, sexes confondus, pour le président et les membres du comité exécutif de la Ffc sont les représentants des arbitres, clubs, districts, entraîneurs, du football féminin, et des ligues de Ndzouani (21) et de Ngazidja (25). Les émissaires de l'île de Djumbe Fatima (17) ont participé à l'événement mais par vidéoconférence. Considérant la menace de la covid-19, les organisateurs, les électeurs, les candidats, et les observateurs internationaux (Fifa/Caf) ont convenu de procéder à un suffrage par acclamation.

Sans le moindre obstacle, la liste de Saïd Ali Saïd Athoumani, qui comprend Abdoulatif Abdillah, Adolphe Youssef, Farahati, Jimmy Saïd Ali, Kadafi, Saïd Boutoïne, Toybati, Youssef Idjihadi a été élue par une assourdissante acclamation. Interrogé sur cette confiance renouvelée de la communauté footballistique du pays, et de l'ardeur du CoNor, le nouveau président de la Ffc, Saïd Ali Saïd Athoumani, clarifie : « C'est le signe que les acteurs du



football comorien veulent un comité exécutif qui mettra l'accent, entre autres, sur le soutien des Clubs, l'amélioration des infrastructures. Je salue la persévérance et le dévouement du CoNor. Ailleurs, certains CoNor ont échoué. Chez-nous, tout s'est bien passé. La Fifa se réjouit de voir le CoNor de la Ffc parfaire sa mission. Je remercie tous les acteurs du football comorien, notamment les nombreux clubs qui m'ont prêté, et donc soutenu. Je remercie tous ceux qui ont contribué, de près

ou de loin, à l'organisation et à la réussite de ce rassemblement électif et historique ».

Comblée par un travail objectivement reconnu excellent, Kanizat Ibrahim, présidente du CoNor s'extériorise : « Cette mission qui nous a été confiée en novembre 2019 n'a pas été de plus facile, certes. Mais, nous n'avons pas été choisis par hasard. J'en profite pour remercier la Fifa et la Caf pour leur confiance indéfectible à notre égard. Nous avons su relever le défi, et remettre

la Ffc sur de bons rails, avec des supports de travail et un cadre bien défini de bonne gouvernance. Je remercie mes collaborateurs pour leur dévouement et leur acharnement, nos amis de la presse qui ont su transmettre le fruit de notre travail au grand public. Mes vifs remerciements au président de l'Union, Azali Assoumani et de son gouvernement pour leur fidèle accompagnement et leur confiance ».

Bm Gondet

L'ANRTIC A INSPECTE LE RESEAU TELCO DE NGAZIDJA POUR S'ASSURER DE LA QUALITE DE SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS

Dans le cadre des activités régulières et permanentes de l'ANRTIC dont une partie repose sur la gestion et le contrôle du spectre des fréquences, l'opérateur TELCO avait saisi le régulateur d'effectuer investigations pour mesurer les niveaux de brouillages sur 13 sites du réseau 2G de l'opérateur dont neuf (09) en Grande Comore, trois (03) à Anjouan et un (01) à Mohéli. Sur ces sites, l'opérateur nous a établi un rapport détaillant les interférences externes enregistrées à des heures précises.

Suite à ces déclarations, l'ANRTIC a organisé une réunion technique avec l'opérateur plaignant le vendredi 15 janvier 2021 au siège de l'ANRTIC. Le compte rendu de cette réunion fait état des considérations et déclarations étayées par TELCO. Toutefois, l'opération de contrôle ne pouvait se faire sans l'obtention d'informations techniques sans lesquelles, l'ANRTIC ne peut agir. En réponse à ces plaintes, l'ANRTIC a élaboré un planning de travail incluant, les sites à inspecter, les mesures d'investigation à effectuer sur Ngazidja. L'organisation de cette démarche de mesure serait également faite en présence des techniciens de TELCO en vue d'évacuer le moindre doute sur la véracité et l'authenticité des résultats obtenus par l'enquête.

Les opérations d'enquête et d'investigation réalisées entre le 20 et 25 janvier 2021 se sont focalisées sur les sources techniques émanant de la structure du réseau 2G de TELCO Ngazidja. Il s'agit donc des secteurs :

- COM002-secteur C (Moroni/Mbouzini),
- COM005-Secteur B (Moroni/Oasis),
- COM011-secteur C (Moroni/zilimadjou),
- COM013-Secteur G (Moroni /Hamramba/Malouzini),
- COM026-secteur B (Mbadjini/Kandzilé),
- COM028-Secteur C (Mbadjini/Ouziouni),
- COM040-Secteur A (Mboikou/Majaweni),
- COM068-Secteur C (Itsandra/Zivadani),
- COM070-Secteur A (Bambao/Moindzaza).

A l'aide d'un récepteur de mesures du spectre radioélectriques portable Rohde & Schwarz de type PR100, muni d'une antenne directionnelle, l'ANRTIC a ratissé la plage de fréquences allant de 500 MHz à 7500 MHz. Cette plage spectrale couvre les bandes de fréquences des réseaux 2G, 3G et 4G actuellement exploitées en Union des Comores. L'ANRTIC effectue ces mesures sous modes selon le paramétrage de l'équipement dont, les rayons X, le spectre et la chute d'eau. La combinaison de ces trois modes fournit plus de précisions sur l'analyse des signaux mesurés.

L'équipe du département ingénierie de l'ANRTIC conduit par le Dr KAISOINE ABDYOU, a réalisé un travail de mesure de 4 jours sur les sites interférés dans l'île de Ngazidja selon les plages horaires mentionnées dans le rapport de TELCO. L'équipe technique de l'ANRTIC a été composée ainsi : L'analyse spectrale effectuée s'est fondée sur des hypothèses de travail dont l'émission involontaire d'une personne, présence d'un câble haute tension à proximité des sites indiqués, des émissions en provenance du réseau de l'autre opérateur ou simplement un problème endogène au réseau propre de TELCO.

Les conclusions issues de l'analyse des résultats de mesures sur site, ont montré qu'il y a effectivement des interférences préjudiciables sur les huit sites. Conformément aux mesures réalisées en présence d'un ingénieur de Telco.SA, les sources de brouillages proviennent des sites propres de cet opérateur. Pour parfaire et corriger ces erreurs émanant du site de TELCO, l'ANRTIC a recommandé l'opérateur de contrôler régulièrement, les différents éléments de la chaîne de transmission. Ensuite, l'ANRTIC a préconisé des rencontres tripartites avec la présence de l'équipementier HUAWEI. Ce dernier pourrait à l'avenir, fournir davantage d'explications sur la configuration des émissions des signaux de type GSM. Enfin, l'ANRTIC recommande à la population d'être attentive aux interventions des équipes techniques et savoir que la présence des agents techniques sur le terrain a pour effet, d'identifier et corriger les erreurs réseau et donc à l'amélioration de la qualité de service des télécommunications.